



Invité mardi 02 juin au matin sur BFM, Jean-Michel Blanquer a confirmé que les oraux des concours internes et CAER seraient effectivement supprimés et que les jurys prononceraient des résultats d'admission provisoire, sur la base des résultats des épreuves d'admissibilité, pour valider une liste de 4000 admis sur les plus de 8000 admissibles.

Ces propos ont été confirmés et les nouvelles dispositions mises en ligne sur le site du Ministère. Les oraux des concours internes sont annulés. Les jurys des différents concours seront à nouveau convoqués pour délibérer et publier une liste d'admis dans la stricte limite des postes ouverts pour chaque concours interne. Un oral de titularisation est prévu en fin d'année scolaire prochaine comme pour les concours externes pendant lequel une attention très particulière sera portée à la compétence orale. Les admissibles non-admis aux concours internes pourront être inscrits sur une liste complémentaire qui sera appelée en fonction des besoins durant toute l'année (même si cette situation semble peu probable, il faut l'avouer...).

Cela facilitera fortement les opérations d'affectation des lauréats en année probatoire (et donc la façon dont ces derniers pourront aborder la rentrée de septembre...) ainsi que les conditions d'entrée en formation pour l'année de stage.

Dans le propos introductif à sa réponse, il s'attache à préciser que les candidats aux concours internes « sont des personnes qui travaillent déjà pour l'éducation nationale, soit parce qu'ils sont contractuels, soit parce qu'ils ont un CAPES et veulent avoir une agrégation ». Il semble encore une fois ne s'intéresser qu'aux maîtres de l'enseignement public. En effet, pour les concours de l'enseignement public, l'agrégation interne représente plus du tiers des contingents. Cela représente que 170 postes soit moins d'un dixième des 1800 contrats offerts aux CAER cette année. Dans l'enseignement privé sous contrat, le recrutement par concours interne est avant tout la possibilité pour les maîtres concernés de sortir de la précarité.

Pour autant, il nous faut faire ici une analyse détaillée sur la base du nombre de contrats offerts aux concours et le nombre de maîtres admissibles. Les tableaux ci-dessous reprennent ces chiffres pour les différentes disciplines du CAER-Capes, CAER-Capet, CAER-Caplp (aucun résultat publié pour le CAER-Capeps). On s'aperçoit que dans l'ensemble, on arrive, si les contingents sont effectivement utilisés à saturation, à des pourcentages d'admis bien supérieurs aux 50% annoncés. Ainsi, le Snec-CFTC est favorable à la proposition du Ministère à la seule condition que les contingents soient intégralement utilisés.

Reste à poser la question des deux disciplines du PLP où des épreuves orales d'admission ont eu lieu et les résultats d'admission publiés bien inférieurs aux nombres de postes offerts.

Etude statistique (chiffres donnés au niveau national) :

Pour le CAER-Capes :

Sections / options	Nombre de contrats	Nombre d'admissibles	Pourcentage d'admis parmi les admissibles
Arts plastiques	38	75	50,67
Documentation	25	25	100,00
Éducation musicale et chant choral	20	34	58,82
Histoire et géographie	135	157	85,99
Langues vivantes étrangères : allemand	41	61	67,21
Langues vivantes étrangères : anglais	170	262	64,89
Langues vivantes étrangères : espagnol	100	180	55,56
Langues vivantes étrangères : hébreu	2	4	50,00
Langues vivantes étrangères : italien	5	12	41,67
Lettres : lettres classiques	8	8	100,00
Lettres : lettres modernes	133	259	51,35
Mathématiques	195	291	67,01
Philosophie	24	42	57,14
Physique chimie	105	182	57,69
Sciences de la vie et de la Terre	103	159	64,78
Sciences économiques et sociales	27	50	54,00
Ensemble des disciplines du CAER CAPES	1131	1801	62,80

Pour le CAER-Capet :

Sections / options	Nombre de contrats	Nombre d'admissibles	Pourcentage d'admis parmi les admissibles
Arts appliqués option design	5	5 admis	100,00
Biotechnologies option biochimie - génie biologique	5	11	45,45
Économie et gestion option communication, organisation et gestion des ressources humaines	11	24	45,83
Économie et gestion option comptabilité et finance	10	20	50,00
Économie et gestion option informatique et systèmes d'information	3	3 admis	100,00
Économie et gestion option marketing	15	28	53,57
Sciences et techniques médico-sociales	5	14	35,71
Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique	5	11	45,45
Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie informatique	7	14	50,00
Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	7	14	50,00
Ensemble des disciplines du CAER Capet	73	144	50,69

Pour le CAER-CAPLP :

Sections / options	Nombre de contrats	Nombre d'admissibles	Pourcentage d'admis parmi les admissibles
Arts appliqués option design	13	27	48,1
Biotechnologies option santé - environnement	30	36	83,3
Coiffure	4	10	40,0
Conducteurs routiers	2	6	33,3
Économie et gestion option commerce et vente	10	23	43,5
Économie et gestion option gestion et administration	8	15	53,3
Esthétique - cosmétique	6	15	40,0
Génie civil option construction et réalisation des ouvrages	4	4	100,0
Génie civil option équipements techniques-énergie	3	4	75,0
Génie électrique option électrotechnique et énergie	5	10	50,0
Génie industriel option bois	3	8	37,5
Génie industriel option optique - lunetterie	5	10	50,0
Génie industriel option structures métalliques	1	3	33,3
Génie mécanique option construction	2	4	50,0
Génie mécanique option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier	5	11	45,5
Hôtellerie - restauration option organisation et production culinaire	5	10	50,0
Hôtellerie - restauration option service et commercialisation	5	3 admis	166,7
Langues vivantes - lettres : anglais - lettres	30	9 admis	333,3
Langues vivantes - lettres : espagnol - lettres	23	17	135,3
Lettres - histoire et géographie	60	79	75,9
Mathématiques - physique chimie	45	54	83,3
Sciences et Techniques Médico - Sociales	32	non publié	
Ensemble des disciplines du CAER CAPLP	301	358	77,17948718